

BMA

Rhône-Alpes



SKYEPHARMA PRODUCTION

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL SOCIAL DE 15.537.011€**

**55 RUE DU MONTMURIER
38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Associé Unique de la Société Skyepharma Production SAS,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Skyepharma Production relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code du commerce.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 22 juin 2023

Le commissaire aux comptes

BM&A Rhône-Alpes

Pierre-Emmanuel Passelègue

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	327 368	240 361	86 998	152 468
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	940 727	823 398	117 329	173 651
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	616 541		616 541	718 500
Constructions	18 242 112	15 377 777	2 864 335	2 639 163
Installations techniques, matériel, outillage	21 717 783	15 222 316	6 495 467	3 957 967
Autres immobilisations corporelles	1 682 356	1 406 538	175 818	213 332
Immobilisations en cours	3 707 905		3 707 905	3 707 863
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 000 000		1 000 000	
ACTIF IMMOBILISE	48 134 781	33 070 389	15 064 391	11 562 943
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 875 925	257 162	1 618 763	1 497 637
En-cours de production de biens	34 435		34 435	
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	915 655	410 557	505 097	575 424
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	141 977		141 977	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 724 575	56 560	4 668 015	3 550 670
Autres créances	4 683 909		4 683 909	4 287 655
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	11 649 364		11 649 364	11 240 404
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	196 255		196 255	174 791
ACTIF CIRCULANT	24 222 096	724 279	23 497 816	21 326 582
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	72 356 876	33 794 669	38 562 207	32 889 525

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 15 537 011)	15 537 011	15 537 011
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	360 097	256 123
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	133 993	133 993
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	6 536 913	4 561 403
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-143 802	2 079 484
Subventions d'investissement	1 169 398	267 236
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	23 593 610	22 835 250
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	805 937	1 268 251
Provisions pour charges		
PROVISIONS	805 937	1 268 251
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 110 470	1 000 000
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 846 052	1 886 519
Dettes fiscales et sociales	2 436 219	1 632 315
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 224 933	1 619 759
Autres dettes	52 880	202 419
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 492 106	2 445 011
DETTES	14 162 660	8 786 023
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	38 562 207	32 889 525

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 031 703	9 995 462	11 027 165	5 790 834
Production vendue de services	4 337 839	6 230 891	10 568 730	12 471 178
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	5 369 542	16 226 353	21 595 895	18 262 011
Production stockée			-84 578	30 024
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			196 322	125 652
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 887 542	240 703
Autres produits			257 683	4 416 861
PRODUITS D'EXPLOITATION			23 872 864	23 075 252
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			134 558	78 907
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			2 827 069	2 086 898
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-253 742	-433 280
Autres achats et charges externes			7 892 478	6 596 252
Impôts, taxes et versements assimilés			779 545	622 616
Salaires et traitements			7 732 242	6 806 093
Charges sociales			2 900 455	2 602 749
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 113 337	1 824 507
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			956 877	757 371
Dotations aux provisions			224 528	1 312 250
Autres charges			479	32
CHARGES D'EXPLOITATION			25 307 824	22 232 395
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 434 960	842 856
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			212	249
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			5 840	4 453
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			6 052	4 702
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			19 950	39 952
Différences négatives de change			951	23 105
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			20 901	63 057
RESULTAT FINANCIER			-14 849	-58 356
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-1 449 809	784 501

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 200	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 832 382	2 198 828
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 836 582	2 198 828
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 267	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 681 160	2 203 332
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 691 427	2 203 332
RESULTAT EXCEPTIONNEL	145 155	-4 504
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-1 160 852	-1 299 487
TOTAL DES PRODUITS	25 715 498	25 278 782
TOTAL DES CHARGES	25 859 300	23 199 298
BENEFICE OU PERTE	-143 802	2 079 484

Skyepharma Production SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos au 31 Décembre 2022

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Skyepharma Production SAS une société indépendante détenue par son management à la suite de la vente de cette filiale du groupe anglais Vectura Group Plc à ce dernier le 9 juin 2021.

L'équipe de management est soutenue par la BPI France investissement, BPI France, Crédit Agricole et Société Générale.

La société holding détenant 100% des actions de Skyepharma est OLERON PHARMA SAS.

Le chiffre d'affaires généré sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 21 595 k€ au titre de l'activité de production et de développement pharmaceutique contre 18 262 k€ en 2021.

En 2022, Skyepharma a signé un contrat de partenariat avec Maatpharma, une société de biotechnologies lyonnaise spécialisée dans la recherche contre le cancer, en phase III. Ce contrat prévoit la construction de la première usine Française dédiée aux biothérapies issues du microbiote. Cette usine est la première usine du Skye Hub Bioproduction que Skyepharma entend déployer dans les prochaines années.

Cette opération sera financée par un crédit-bail immobilier (CBI) d'une durée de 12 ans d'un pool bancaire constitué de nos 3 partenaires financiers habituels.

La construction de l'usine a entraîné la vente d'une partie de terrain pour une valeur de 2 millions d'euros avec une plus-value de 1,9 million. Cette plus-value sera amortie sur la durée de vie du crédit-bail soit 12 ans.

Skyepharma est exposé au marché russe et par conséquent, la guerre Russo-Ukrainienne pose un risque sur le Chiffre d'Affaires dont l'impact est difficilement quantifiable pour les comptes de 2023

Pour information, dans le cadre d'un investissement une nouvelle géluleuse a été endommagée lors de la livraison par le transporteur. Cet événement a généré la comptabilisation d'une dépréciation de l'actif sinistré à hauteur de 354 k€ dans les comptes clos le 31 décembre 2021. L'assurance du transporteur a remboursé l'actif à hauteur de 328 k€ en 2022.

II - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France (règlement ANC n° 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2015-06, 2016-07 et 2018-07).

Ils sont établis sur la base de coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées lors de l'exercice précédent.

Les comptes de la société ont été établis selon la convention comptable de la continuité d'exploitation.

Les comptes clos le 31 décembre 2022 ont été arrêtés dans le principe de continuité de l'exploitation. L'application de ce principe est appropriée au regard des prévisions de trésorerie pour les 12 prochains mois.

2.1 Immobilisations et amortissements

Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont principalement constituées de logiciels.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 3 ans sauf l'ERP Sage X3 qui est amorti linéairement sur 5 ans.

Corporelles

Coût d'entrée :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les pièces de sécurité et les pièces de rechange destinées à être utilisées en cas de panne ou de casse afin de limiter la durée d'interruption du cycle de production, sont immobilisées dès leur acquisition.

Amortissement :

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue à compter de la fin de la période d'acquisition ou de production.

Lorsque, à l'intérieur d'une immobilisation déterminée, des éléments dissociables d'une valeur relative significative ont une durée d'utilisation prévue distincte de la durée d'utilisation de

Skyepharma Production SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2022

Page 3

l'immobilisation elle-même, des composants spécifiques sont définis ; ces composants sont alors amortis sur la durée d'utilisation qui leur est propre.

La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les pièces de sécurité et les pièces de rechange sont amorties selon leur nature :

- pour les pièces de sécurité : dès leur acquisition sur la durée d'utilité de l'immobilisation ou du composant auxquelles elles se rapportent,
- pour les pièces de rechange : à compter de leur mise en service sur leur durée d'utilisation propre.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Toutefois, lorsqu'une durée spécifique ne peut être définie pour une immobilisation, les durées par défaut suivantes sont utilisées :

Bâtiments	Linéaire sur 20 ans
Installations	Linéaire sur 5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire sur 5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire sur 3 ans

Dépréciation :

Une dépréciation est enregistrée, lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît, pour ramener la valeur nette comptable d'un bien à sa valeur actuelle, déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre valeur vénale et valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

En cas de comptabilisation d'une dépréciation, le plan d'amortissement est modifié de manière prospective.

Stock pièces de rechange immobilisé :

Skyepharma a un stock de pièces de rechange dont la durée de vie est supérieure à un an.

Les pièces ont été inventoriées et classées en trois catégories :

- Pièces achetées après la fin de location gérance Aenova, à partir du 1er juillet 2016 jusqu'au 31 Décembre 2019.
Ces pièces ont été inventoriées et amorties selon leur durée de vie économique.

Skyepharma Production SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2022

Page 4

- Pièces achetées dans l'année et mises en stock. Ces pièces ont été inventoriées et amorties selon leur durée de vie économique.
- Les pièces achetées avant ou durant la période de location gérance sont considérées comme totalement amorties.

(En k€)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Valeur brute	454	538
Amortissements	-204	-290
Valeur nette	250	248

La valeur nette comptable de ce stock est de 248 K€.

2.2 Valorisation des stocks

Au 31 Décembre 2022, les matières et autres approvisionnements stockés sont valorisés au FIFO. Les encours de production et les produits finis sont valorisés à leur coût de production, exclusion faite des frais administratifs et des charges financières ou de sous activité, selon la méthode du CUMP.

Chaque catégorie de stocks fait l'objet d'une dépréciation qui lui est propre. Cette dépréciation est calculée de façon à ramener le stock concerné à sa valeur probable de réalisation.

2.3 Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.4 Provisions

Des provisions sont constituées pour faire face à d'éventuels litiges ou pour couvrir des risques de change encourus par la société.

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.5 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en devises ont été valorisées au cours de change en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écart de conversion.

Une provision est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes de change latentes.

2.6 Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison ou de la mise à disposition du bien, selon les conditions spécifiques de chaque contrat.

Les ventes de prestations de services concernent essentiellement des prestations de recherche et de développement, lesquelles sont comptabilisées selon la méthode « à l'avancement » lorsqu'elles sont en cours à la clôture de l'exercice.

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations mises en service de l'exercice se sont élevées à 4 717 k€ (2 056 k€ en 2021) et les dotations aux amortissements à 2 113 k€ (1 825 k€ en 2021).

Il s'agit d'acquisitions pour le développement d'outils et de capacités de production.

3.2 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

3.3 Détail des autres créances

(En k€)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Créances fiscales	4 275	4 662
Personnel et comptes rattachés	1	5
Débiteurs divers	12	17
Créances clients	3 580	4 724
Total	7 868	9 408

3.4 Détail des charges constatées d'avance

(En k€)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Divers	118	147
Assurances	57	49
Total	175	196

3.5 Détail des Produits constatés d'avance

(En k€)	31 décembre 2022
Contributions CAPEX	2 400
Leaseback	1 898
Skyehub	1 149
Divers	1 045
Total	6 492

3.6 Capital social

Le capital social est de 15 537 011 € est entièrement libéré et divisé 4 250 418 actions de 3,655 € chacune.

La répartition du capital social est la suivante :

Détenteurs du capital	Total des actions
Oléron Pharma	4 250 418 actions

3.7 Capitaux propres

Capitaux propres au 31 décembre 2021	22 835 k€
Subventions d'investissement	902 k€
Résultat de l'exercice	- 143 k€
Capitaux propres au 31 décembre 2022	<u>23 594 k€</u>

3.8 Provisions

(En k€)	31 décembre 2021	Dotation de l'exercice	Reprise avec objet	Reprise sans objet	31 décembre 2022
Provision Litige	965	210	289	631	255
Provision pour risques	265	262			527
Provision pour médailles du travail	39	15	29		25
Total	1 269	487	318	631	807

Les principales dotations de l'exercice concernent une provision pour litige RH et une provision pour dépréciation de matière dû à la surconsommation de principe actif dans la production de l'année ; et la principale reprise concerne un litige RH terminé.

3.9 Détail des dettes

(En k€)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Dettes fournisseurs	1 050	1 667
Factures non parvenues	836	1 179
Avances et acomptes	0	0
Total	1 886	2 846

Toutes les factures non parvenues concernent des achats courants.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	% 22/21
Production vendue de biens	1 032	9 995	11 027	5 791	90 %
Production vendue de services	4 338	6 231	10 569	12 471	-15 %
TOTAL	5 370	16 226	21 596	18 262	+18 %

4.2 Produits et charges financiers

(En k€)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Gains de change	5	6
Intérêts compte courant	(40)	(20)
Pertes de change	(23)	(1)
Résultat financier	(58)	(15)

4.3 Allègement de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future d'impôts de 2 116 k€, calculé au taux d'imposition en vigueur.

L'allègement de la dette future d'impôt s'analyse comme suit :

Charges non déductibles l'année de comptabilisation	0 k€
Déficits reportables 2021	-8 798 k€
Résultat fiscal 2022	+ 332 k€
Déficits reportables 2021	-8 466 k€
<i>Allègement futur d'impôt</i>	<i>2 116 k€</i>

L'allègement de la future dette d'impôt a été calculé au taux de 25% (taux applicable à partir de janvier 2022)

4.4 Ventilation des charges et produits exceptionnels

(En k€)	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Produits et charges sur opération de gestion	0	(6)
Produits et charges sur opération en capital	(5)	151
Dotations exceptionnelles et reprises sur amortissements et provisions	0	0
Résultat exceptionnel	(5)	145

Les produits et charges sur opération de gestion incluent la cession au crédit bailleur dans le cadre de la construction du Biohub en FY2022 des immobilisations pour une VNC 1 250k€ et pour un prix de cession de 1 250k€.

Les produits et charges sur opération en capital correspondent à la quote-part de subvention virée au compte de résultat.

4.5 Crédit d'impôts

Un montant de CIR (Crédit d'impôt recherche) a été enregistré dans les comptes pour 1 161 k€ correspondant à l'impact résultat. Il reste 3 900 k€ en créances de CIR.

La créance est en totalité à moins d'un an.

Skyepharma Production SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2022

Page 10

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Depuis le 9 juin 2021, Skyepharma Production SAS n'est pas consolidée dans une autre entité. En effet, le nouveau groupe formé par l'ensemble constitué d'Oléron Pharma SAS et Skyepharma SAS bénéficie de l'exemption de production de comptes consolidés en application des articles c. com. L. 233-17 et R. 233-16.

5.2 Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail.

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite s'élèvent à 1 229 k€ au 31 décembre 2022. Ces montants ont été calculés selon la méthode actuarielle, telle que définie par la norme IAS n°19 en prenant en compte :

- Age de départ à la retraite compris entre 62 et 64 ans,
- Taux de rotation du personnel constatés (compris entre 0 et 8,5 %),
- Tables de mortalité utilisées par Insee 2016-2018 M/F,
- Taux d'inflation 2,20 %
- Taux de croissance des salaires de 3,00 %,
- Taux d'actualisation de 3,75 %
- Taux de charges sociales de 42,5 %

L'engagement lié aux indemnités de départ à la retraite, soit 1 229 k€, n'a pas été enregistré dans les comptes au 31 décembre 2022.

S'agissant des médailles du travail, l'engagement a été évalué en tenant compte de la valeur actuelle probable des droits au 31 Décembre 2022 et d'une provision mensuelle.

Au 31 décembre 2022, l'évaluation des médailles du travail s'élève à 25 k€ et est comptabilisé en provisions pour risques et charges.

5.3 Effectifs moyens

	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Cadres et cadres dirigeants	39,62	39,88
Agent de Maitrise	9,63	8,86
Technicien	65,36	78,17
Employé/Ouvrier	47,36	40,79
Total	161,98	167,70

Skyepharma Production SAS

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2022

Page 11

5.4 Evènements postérieurs à la clôture

EureKING, premier SPAC européen dans la santé dédiée à la bioproduction, a annoncé son intention de se rapprocher de Skyepharma le 16 Mai 2023.

Si l'opération s'effectue l'accord définitif sera signé en Juin 2023 et la réalisation de l'opération s'effectuera en Septembre 2023.

La FDA a audité le site de Skyepharma du 3 au 7 Avril 2023 dans le cadre d'un PAI. Pour le quatrième audit consécutif, la FDA n'a fait aucune observation.

5.5 Engagements hors-bilan

Deux engagements de crédit-bail ont été mis en place en 2021 :

- Avec LIXXBAIL sur 36 mois pour un montant de 1 019 320,84 euros concernant une ligne Blister
- Avec SOGELEASE sur 60 mois pour 1 157 507,30 euros concernant une fin de ligne agrégation, des formats, une pelliculeuse et une Fette confiné

Le montant des redevances afférentes à l'exercice 2022 s'élève à 557 k€ et le montant des redevances restants à payer est de 1 395k€ au 31/12/2022.

Un prêt BPI également a été contracté pour un montant de 1000 000 euros sur 60 mois et bénéficie d'une garantie au titre du fonds « Garantie Atout PME » à hauteur de 90%.

Un crédit-bail immobilier a été souscrit en décembre 2022 pour une durée de 12 ans pour financer le Skye Hub.

Le montant total du crédit-bail est de 8 400 000 euros moins un crédit preneur de 1 000 000 euros soit un montant net de 7 400 000 euros à rembourser.

Le crédit preneur de 1 000k€ décaissé en FY22 est comptabilisé en autres immobilisations financières.

Le montant des redevances afférentes à l'exercice 2022 est de 0.

5.6 Honoraires Commissaires aux Comptes

La société est auditée par BMA et les honoraires s'élèvent à ce titre à pour 2022 à 40K euros.

5.7 Rémunération des Dirigeants

Le montant des rémunérations n'est pas communiqué car il permettrait d'identifier une rémunération individuelle.

SKY - SKYEPHARMA PRODUCTION
SAS
55 rue du Montmurier
38070 ST-QUENTIN-FALLAVIER

Immobilisations

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	327 358		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	908 947		33 780
Terrains	718 500		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	6 448 604		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	11 140 079		655 429
Install. techniques, matériel et outillage ind.	18 080 880		3 958 468
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 510 532		71 824
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	4 061 863		4 383 543
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 958 458		9 047 263
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			1 000 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 000 000
TOTAL GENERAL	43 192 762		10 081 043

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			327 358	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			940 727	
Terrains		101 959	618 541	
Constructions sur sol propre			6 448 604	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			11 795 508	
Installations techn., matériel et outillages ind.		319 565	21 717 783	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 582 358	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	4 717 500		3 707 905	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 717 500	421 524	45 866 696	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 000 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 000 000	
TOTAL GENERAL	4 717 500	421 524	48 134 781	

SKY - SKYEPHARMA PRODUCTION
SAS
55 rue du Montmurier
38070 ST-QUENTIN-FALLAVIER

Amortissements

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	174 890	65 472		240 361
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	733 296	90 102		823 398
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	908 186	155 573		1 063 759
Terrains				
Constructions sur sol propre	5 981 400	78 113		6 059 513
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	8 966 120	352 144		9 318 264
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 122 913	1 418 169	318 766	15 222 316
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 297 200	109 338		1 406 538
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 367 633	1 957 763	318 766	32 006 630
TOTAL GENERAL	31 275 819	2 113 337	318 766	33 070 389

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis. Fonds Cial Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

SKY - SKYEPHARMA PRODUCTION
SAS
55 rue du Montmurier
38070 ST-QUENTIN-FALLAVIER

Créances et dettes

Déclaration au 31/12/2022

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 000 000	125 000	875 000	
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	4 724 575	4 724 575		
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	5 075	5 075		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	3 899 668	3 899 668		
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	737 267	737 267		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses	24 795	24 795		
Groupe et associés				
Débiteurs divers	17 104	17 104		
Charges constatées d'avance	196 255	196 255		
TOTAL GENERAL	10 604 739	9 729 739	875 000	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	1 110 470	250 000	860 470	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 846 052	2 846 052		
Personnel et comptes rattachés	995 959	995 959		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	773 941	773 941		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	589 806	589 806		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	76 514	76 514		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 224 933	1 224 933		
Groupe et associés				
Autres dettes	52 880	52 880		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 492 106	991 935	5 500 171	
TOTAL GENERAL	14 162 660	7 802 020	6 360 641	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	110 470			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	964 650	209 725	919 650	254 725
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 268 251	486 756	949 070	805 937
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	354 000		354 000	
DEPRECIATIONS	947 419	694 649	917 789	724 279
TOTAL GENERAL	2 215 670	1 181 405	1 866 859	1 530 216
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		1 181 405	1 866 859	

BM&A

Rhône-Alpes

BM&A Rhône-Alpes • 32, rue de la République • 69002 Lyon
+33 (0)4 69 98 00 25 • www.bma-groupe.com

Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes
attachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 € - RCS Lyon 808 083 646